

2F PROTECTION

BILAN ACTIF

Période du 01/06/2023 au 31/05/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/05/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/05/2023 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	36 834,63	31 050,83	5 783,80	0,67	12 565,63	1,83
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	41 757,90	28 691,12	13 066,78	1,51	6 403,91	0,93
Autres immobilisations corporelles	89 757,61	67 335,13	22 422,48	2,59	27 839,54	4,06
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	168 350,14	127 077,08	41 273,06	4,78	46 809,08	6,82
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	20 344,49		20 344,49	2,35	15 344,49	2,24
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	1 032,00		1 032,00	0,12		
Clients et comptes rattachés	298 873,00	2 606,03	296 266,97	34,28	156 043,37	22,74
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel					2 400,00	0,35
. Organismes sociaux	480,85		480,85	0,06	316,17	0,05
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 311,38		6 311,38	0,73	12 689,64	1,85
. Autres	6 125,00		6 125,00	0,71		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	150 000,00		150 000,00	17,36		
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	331 022,59		331 022,59	38,31	437 714,04	63,80
Charges constatées d'avance	11 290,52		11 290,52	1,31	14 788,79	2,16
TOTAL (II)	825 479,83	2 606,03	822 873,80	95,22	639 296,50	93,18
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	993 829,97	129 683,11	864 146,86	100,00	686 105,58	100,00

LIONEL KOMLOSI
PRESIDENT
Certifié conforme

SAS 2F Protection
Protection Incendie - Installation - Second œuvre
53, rue de Stalupis - 95120 ERMONT
Tél : 01 84 44 64 53
e-mail : info@2fprotection.fr
SIRET : 438 376 813 00012 - N° TVA : FR96 438 376 813

PASSIF	Exercice clos le 31/05/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/05/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 30 000,00)	30 000,00	3,47	30 000,00	4,37
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	3 000,00	0,35	3 000,00	0,44
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	461 041,80	53,35	253 941,68	37,01
Résultat de l'exercice	165 538,44	19,16	207 100,12	30,18
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	659 580,24	76,33	494 041,80	72,01
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	921,78	0,11	1 062,28	0,15
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	3 746,10	0,43	11 110,36	1,62
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 074,75	8,57	85 633,67	12,48
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	58 060,62	6,72	38 781,02	5,65
. Organismes sociaux	42 446,98	4,91	30 885,19	4,50
. Etat, impôts sur les bénéfices	7 291,00	0,84	16 710,00	2,44
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			4 044,46	0,59
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 993,39	0,35	3 311,97	0,48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	15 032,00	1,74	524,83	0,08
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	204 566,62	23,67	192 063,78	27,99
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	864 146,86	100,00	686 105,58	100,00

2F PROTECTION
Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 53 Avenue de Stalingrad , 95120 ERMONT
498 376 813 RCS PONTOISE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 SEPTEMBRE 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mai 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2024 s'élevant à 165 538,44 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	165 538,44 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	461 041,80 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	626 580,24 euros
A titre de dividendes	450 000,00 euros
Soit 1 125,00 euros par action	
Le solde	176 580,24 euros
En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 176 580,24 euros.	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mai 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 450 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 26 septembre 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

IP

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mai 2021 :

150 000,00 euros, soit 375,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

Exercice clos le 31 mai 2022 :

220 000,00 euros, soit 550,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 220 000,00 euros

Exercice clos le 31 mai 2023 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 septembre 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Lionel KOMLOSI

SAS 2F Protection
Protection Incendie - Liquidation - Second œuvre
53, rue de Stalingrad 95120 ERMONT
TÉL : 01 84 44 64 53
e-mail : contact@2fprotection.fr
SIRET : 498 376 113 01032 - N° TVA : FR96 498 376 013

IP

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/05/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/05/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 864 146,86 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 165 538,44 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/09/2024 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 168 350

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	36 835			36 835
Immobilisations corporelles	123 333	22 702	14 520	131 516
Immobilisations financières				
TOTAL	160 168	22 702	14 520	168 350

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 127 077

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	24 269	6 782		31 051
Immobilisations corporelles	89 090	21 212	14 276	96 026
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	113 359	27 994	14 276	127 077

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits	36 835	31 051	5 784	3 ans
Materiel et outillag	41 758	28 691	13 067	de 3 à 5 ans
Materiel de transpor	71 540	56 906	14 634	Non amortiss.
Mat.bureau &informat	18 217	10 429	7 789	de 2 à 3 ans
TOTAL	168 350	127 077	41 273	

3.2 - Etat des créances = 323 081

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	323 081	323 081	
TOTAL	323 081	323 081	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Provisions pour dépréciation = 2 606**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					2 606
Comptes financiers					
Total					2 606

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 481

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	481
Disponibilités	
TOTAL	481

3.5 - Charges constatées d'avance = 11 291

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 30 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	400	75,00	30 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	400	75,00	30 000

4.2 - Etat des dettes = 200 821

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	922	922		
Fournisseurs	74 075	74 075		
Dettes fiscales & sociales	110 792	110 792		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	15 032	15 032		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	200 821	200 821		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 64 980

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 835
Dettes fiscales & sociales	63 146
Autres dettes	
TOTAL	64 980

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 703 894

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	551 610	32,37 %
Prestations de services	1 109 375	65,11 %
Produits des activités annexes	42 909	2,52 %
TOTAL	1 703 894	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 51 793

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	216 542		216 542
Résultat financier	1 361		1 361
Résultat exceptionnel	-572		-572
Participation des salariés			
TOTAL	217 331	51 793	165 538

6 - AUTRES INFORMATIONS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 481

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	481
Org.soc. prod.a rece(43870000000)	481
TOTAL	481

8.2 - Charges constatées d'avance = 11 291

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'av(48600000000)	11 291
TOTAL	11 291

8.3 - Charges à payer = 64 980

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	1 835
Fournis.fact.non par(40810000000)	1 835
Dettes fiscales et sociales :	63 146
Conges a payer(42820000000)	25 154
Autres charg.pers.a(42860000000)	20 000
Org.soc. ch/conges a(43820000000)	8 141
Org.soc. charges a p(43860000000)	8 600
Etat autres ch. a pa(44860000000)	1 251
TOTAL	64 980

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet COEXFI SAINT LEU, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 2F PROTECTION,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/05/2024 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	864 147
Chiffre d'affaires hors taxes	1 703 894
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	165 538

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour COEXFI SAINT LEU
Fait à SAINT-LEU-LA-FORET le 16/09/2024

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION